



**Union Française
de la Bijouterie
Joaillerie Orfèvrerie
des Pierres
& des Perles**

Sommaire

• Edito / Daniel Cambour.....	3
• Faits marquants.....	4
• Chiffres clés filière.....	8
• Interview / Bernadette Pinet-Cuoq.....	10

UFBJOP

• L'UFBJOP engage ses membres dans les défis de la RSE.....	14
• Promotion de la filière auprès des acteurs institutionnels.....	18
• Création du Pôle attractivité et de la filière.....	20
• La nouvelle ère de la Branche : rétrospectives sur des chantiers structurants pour l'avenir.....	22

Haute École de Joaillerie

• Chiffres clés.....	26
• La Haute École de Joaillerie, un maillon essentiel pour le futur.....	28
• La Bourse Pierre Dubail « la Joaillerie pour tous » : action indispensable à l'égalité des chances.....	32

Laboratoire Français de Gemmologie

• Chiffres clés.....	36
• Le LFG, une activité dense rythmée par l'expertise et la formation.....	38

Daniel Cambour
Président de l'UFBJOP



Au cours de l'année 2023, au sein d'un monde incertain et bien souvent anxiogène, la joaillerie française a poursuivi sa prodigieuse croissance en établissant de nouveaux records, franchissant le seuil symbolique des 5 milliards d'euros pour la fabrication et portant ses exportations à 7,8 milliards d'euros. Ainsi, au cours des cinq dernières années, la fabrication joaillière française aura doublé son activité.

Cette remarquable dynamique, fruit de différentes actions mises en œuvre ces dernières années, a conduit notre filière à se repenser pour être en capacité d'optimiser la gestion de ce souffle novateur. En cette stimulante occurrence, l'UFBJOP a développé de nombreuses activités afin de pouvoir accompagner au mieux ses adhérents face aux nouveaux défis qui se profilent, à courts et moyens termes, impactant l'ensemble de la profession.

L'UFBJOP, précisément en tant qu'union fédérant tous les acteurs qui concourent à la fabrication joaillière française, s'est positionnée au centre des préoccupations de ses adhérents pour se faire leur interprète auprès des différents interlocuteurs institutionnels.

La RSE a également continué de figurer au cœur de nos sujets avec la participation active de bon nombre d'adhérents aux nombreuses réunions du club RSE afin de faciliter les retours d'expérience entre les professionnels sur ce sujet stratégique. Et cette problématique RSE a encore amplement infiltré la session 2023 des Précieuses Confluences.

Le dialogue social, dont il convient de souligner la qualité, participe activement au bon fonctionnement de l'ensemble de la chaîne professionnelle nécessitant une délicate et subtile attention. Par ailleurs, la création du pôle attractivité des métiers illustre notre volonté d'agir en amont de la production auprès d'un public jeune, souvent étranger ou éloigné, des activités se déployant au sein de nos ateliers.

Cette année a été marquée par un intense développement des besoins de formation corrélé à la croissance économique spectaculaire dont a bénéficié notre filière. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe pédagogique, la Haute École de Joaillerie

a su prendre les dispositions nécessaires pour gérer et maîtriser, à la fois la forte croissance des apprenants et l'intense demande exprimée par bon nombre d'ateliers pour mettre en place une formation interne adaptée. Dans la continuité de cette mission, la Haute École de Joaillerie a poursuivi et développé son maillage territorial en ouvrant un nouveau campus à Lyon.

Car cette fabuleuse croissance, résultante directe de toutes les actions entreprises depuis de nombreuses années, est également redevable du lien, de l'intrication historique entre formation (Haute École de Joaillerie) et la fabrication. C'est parce que l'école a su adapter en permanence son cursus pédagogique pour être en phase intime avec les évolutions de la filière, que les marques et les ateliers ont pu donner toute la puissance voulue à leur génie créatif et hisser ainsi la joaillerie française au premier rang mondial.

Le Laboratoire Français de Gemmologie a également développé une intense activité tout au long de l'année. Il a pu développer son pôle formation au service tant des professionnels que d'un public beaucoup plus large tout en enrichissant sa structure d'expertise.

Le développement et la croissance de la filière devraient s'installer au cours de l'année 2024. Aussi, l'Union française BJOP est déterminée à continuer à tracer de nouvelles trajectoires anticipatrices afin de contraindre le futur à se conjuguer au présent, en articulant performance économique, sociale et environnementale.

Cette fabuleuse croissance (...) est également redevable du lien, de l'intrication historique entre formation (Haute École de Joaillerie) et la fabrication

2023, une année de croissance et d'engagement

Les faits marquants

Janvier

- Réunion RSE matrice de matérialité (12/01)
- Commission paritaire nationale (24/01)
- Cérémonie des Vœux (26/01)

Février

- Club RSE Boucheron (02/02)
- Rencontre avec Mélanie Grant du RJC (06/02)
- Conseil d'Administration de l'UFBJOP (09/02)
- Workshop Watch & Jewellery Initiative 2030 (15/02)
- Réunion RSE matrice de matérialité (20/02)
- Board du RJC (24/02)

Mars

- Organisation des jurys MOF orfèvre et lapidaire (06/03)
- Commission paritaire nationale (14/03)
- Réunion RSE matrice de matérialité (22/03)

Avril

- Conseil d'Administration de l'UFBJOP (06/04)
- Organisation des jurys MOF bijouterie (07/04)
- Watch & Jewellery Initiative 2030 Réunion avec le commissaire européen à la Justice, Monsieur Didier Reynders (19/04)
- Club RSE Alliance for Responsible (20/04)
- Séminaire CNHBJO (25 et 26/04)

Mai

- 10^{ème} Assemblée Générale de l'EFJ (12/05)
- Réunion avec les douanes présentation de l'analyse sectorielle de risques (25/05)

Juin

- Board du RJC (09/06)
- Assemblée Générale UFBJOP (15/06)
- Watch & Jewellery Initiative 2030 CEO Forum (13/06)
- Club RSE Natural Diamond Council (19/06)
- Workshop Watch & Jewellery Initiative 2030 (23/06)

Juillet

- Commission paritaire nationale (03/07)
- Board du RJC (07/07)
- Commission paritaire nationale (25/07)

Octobre

- Congrès CIBJO (7 au 11/10)
- Conseil d'Administration UFBJOP (12/10)
- Club RSE LVMH (17/10)
- Signature de la convention avec France Travail (20/10)
- Commission paritaire nationale (24/10)
- Précieuses confluences (24, 25, 26/10)

Septembre

- Club RSE Precious Metal Impact forum (14/09)
- Commission paritaire nationale (20/09)

Décembre

- Réunion DGDDI sur la garantie (4/12)
- Board EFJ (5/12)
- Participation à la table ronde Lutte contre le blanchiment et le Financement du terrorisme à Bercy (8/12)
- Lancement du Human Rights Navigator Watch & Jewellery Initiative 2030 (13/12)
- Conseil d'Administration UFBJOP (14/12)

Novembre

- Workshop Watch & Jewellery Initiative (8 et 9/11)
- Signature convention collective (21/11)
- Lancement de la plateforme Verso (27/11)

La joaillerie française : un secteur dynamique

Chiffre d'affaires production

5,4 milliards d'euros

+ 17%



Chiffre d'affaires exportation

7,8 milliards d'euros

+ 8%



Balance commerciale bijouterie / joaillerie

+ 1,4 milliards d'euros

Taux de couverture des importations par les exportations (équilibre à 100%)

+ 152%



Des défis relevés avec brio grâce à l'engagement infaillible des administrateurs, membres élus ainsi que celui des équipes salariées et enseignantes œuvrant quotidiennement à l'accompagnement et à la croissance de la bijouterie-joaillerie française.

L'année 2023 fut dense à tous points de vue, quel bilan en faites-vous ?

Il est vrai que la filière n'en finit plus de battre des records. Avec une croissance de 17% par rapport à 2022 et un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros pour la production, il est indispensable pour l'UFBJOP, la Haute École de Joaillerie (HEJ) et le Laboratoire Français de Gemmologie (LFG) de se développer en conséquence afin d'anticiper autant sur les sujets réglementaires, de RSE et de formation. Le bilan est donc plus que positif avec le lancement du programme « Impact RSE », un suivi actif de nos intérêts tant à l'échelon national qu'europpéen et une offre de formation qui se développe tant à la Haute École de Joaillerie qu'au LFG pour répondre aux besoins de la profession. Des défis relevés avec brio grâce à l'engagement infaillible des administrateurs, membres élus ainsi que celui des équipes salariées et enseignantes œuvrant quotidiennement à l'accompagnement et à la croissance de la bijouterie-joaillerie française.

L'UFBJOP a lancé cette année un pôle attractivité des métiers pourquoi était-ce important ?

Structurer une filière c'est aussi penser à ce qui se passe en amont de celle-ci et notamment comment atteindre de nouveaux publics pour leur donner envie de s'engager comme véritables acteurs de métiers souvent méconnus. Il était primordial d'agir sur ce point pour toucher l'intérêt et rendre plus visible notre profession. De même, dans un tout autre rôle mais avec une action déterminante dans la structuration de la filière, l'activité de l'UFBJOP au sein



Bernadette Pinet-Cuog
Présidente Exécutive de l'UFBJOP

du dialogue social de Branche est fondamentale, aux côtés des autres organisations patronales et des organisations syndicales, afin d'apporter de la visibilité sur les enjeux prioritaires tels que la RSE aux professionnels.

La Haute École de Joaillerie et le Laboratoire Français de Gemmologie connaissent une activité sans précédent, comment l'analysez-vous ?

La Haute École de Joaillerie continue son expansion sur le même rythme entrepris ces trois dernières années, la preuve en est avec l'ouverture d'un nouveau campus à Lyon en un temps record pour permettre à 60 apprenants de se former dès septembre à la bijouterie/joaillerie. Je tiens également à saluer l'engagement précieux de nos financeurs qui nous accompagnent dans le développement de la Haute École de Joaillerie, tant à Paris avec l'avancée de notre plan Ambition, qu'en région. Il est indispensable pour l'ensemble de la filière de continuer de croître l'offre de formation pour accompagner la croissance future des Maisons et ateliers. De même, le LFG continue son ascension construite sur une relation de confiance, de proximité et une expertise de qualité avec une fidèle clientèle professionnelle.



Union Française
de la Bijouterie,
Joannerie, Orfèvrerie,
des Pierres &
des Perles

L'UFBJOP engage ses membres dans les défis de la RSE

L'UFBJOP a pleinement mobilisé ses adhérents dans les enjeux de la durabilité à travers de nombreuses actions structurantes dans le cadre de son plan filière RSE

SENSIBILISER :

des conférences inspirantes pour les adhérents

En 2023, l'UFBJOP a organisé six conférences dédiées à la durabilité, autour d'un programme riche et varié : les représentantes de la Maison Boucheron ont présenté le premier rapport d'impact de la Maison, le Directeur Exécutif Europe de Alliance for Responsible Mining a présenté l'or minier artisanal, le Natural Diamond Council a dévoilé le rapport « Diamond fact », la fondatrice du Precious Metal Impact Forum a exposé la définition de l'or recyclé du groupe PMIF, Madame Hélène Valade, Directrice Environnement du groupe LVMH a présenté la stratégie LIFE 360 et R3 a lancé la plateforme VERSO, permettant aux adhérents de l'UFBJOP de réaliser leur auto-diagnostic RSE.

Ces conférences ont permis aux acteurs de la filière de se rencontrer autour de sujets d'actualité liés à la durabilité et inspirer les collaborateurs.

FORMER :

deux journées « Durabilité » pour plonger dans les défis de l'industrie

L'UFBJOP propose, en partenariat avec la Haute École de Joaillerie, un programme formation « durabilité » unique et appliqué au secteur, destiné à toute personne souhaitant initier une démarche structurée en matière de durabilité dans le secteur de la bijouterie-joaillerie. Ce cursus se décompose en deux journées : la première consacrée aux défis du développement durable et aux impacts de l'entreprise, la seconde dédiée aux certifications et à la méthodologie de préparation des audits.



Promotion 2023 du programme "Impact RSE"



Club RSE - Conférence Precious Metal Impact Forum

FINANCER & AGIR :

deux promotions inscrites dans le programme « Impact RSE », une plateforme d'auto-diagnostic RSE et un programme de décarbonation des ateliers

Programme « Impact RSE »

Grâce au partenariat engagé avec Bpifrance et R3 Group, l'UFBJOP a offert à une dizaine d'entreprises la possibilité d'être accompagnés dans leur transformation environnementale et sociale. Le programme « Impact RSE » a été conçu spécialement pour les TPE et PME du secteur, dans le but d'engager collectivement et individuellement les entreprises. Collectivement : les experts de R3 ont animé des formations afin d'éclairer les enjeux de la RSE et de proposer des outils applicatifs clés en main. Individuellement : un consultant dédié pour réaliser le diagnostic et accompagner la mise en œuvre la stratégie RSE de l'entreprise.

Les participants des deux premières promotions ont partagé leur retour d'expérience, faisant ainsi état des différentes actions engagées par chacun, sur le plan de l'environnement, de l'impact sociétal et sur la marque employeur.

Plateforme « VERSO »

La plateforme VERSO a été lancée pour les adhérents de l'UFBJOP : ce nouvel outil offre la possibilité aux entreprises de la filière d'effectuer la première étape de leur démarche RSE, et propose un diagnostic de maturité RSE en moins de 20 minutes. La plateforme permet ainsi de faire un état des lieux des actions mises en place en matière de RSE dans une entreprise et de déclencher un plan d'action concret.

A l'issue du questionnaire, les entreprises obtiennent des fiches « actions » adaptées et personnalisées ainsi que des idées concrètes afin de structurer la RSE en interne.

Bilan carbone simplifié

À l'initiative de l'UFBJOP et en collaboration avec les donneurs d'ordres, le questionnaire de collecte sur une plateforme dédiée permet de répondre efficacement aux exigences réglementaires de l'ensemble de la chaîne de valeur. Une fois ce questionnaire renseigné, les entreprises peuvent enclencher une première démarche dans l'établissement d'une stratégie climat efficace. Grâce au questionnaire « bilan carbone simplifié » et avec l'accompagnement d'une experte intervenante dans les ateliers pour collecter les données, l'UFBJOP poursuit son engagement auprès de ses adhérents dans la nécessaire transformation environnementale et sociétale des entreprises.



3e workshop de la Watch & Jewellery Initiative 2030 à l'UFBJOP

L'UFBJOP reçoit la Watch & Jewellery Initiative 2030

3e workshop de la WJI2030

L'UFBJOP a été au cœur de nombreux temps forts de la WJI2030, avec la tenue du troisième workshop entre ses murs, le 24 juin 2024. Les principaux partenaires de la Watch & Jewellery – ESG Book, Boston Consulting Group (BCG), BSR et The Biodiversity Consultancy Ltd – ont exposé les actions stratégiques à mettre en place dans le cadre des trois piliers de WJI 2030 : résilience climatique, préservation des ressources et inclusion.

Des échanges nourris entre les membres ont mis en lumière les bonnes pratiques de chacun avant la mise en place d'une « boîte à outils » commune à destination de tous les membres de l'Initiative.

Lancement du Human Rights Navigator

En raison de la nature complexe de la chaîne de valeur de la joaillerie, les impacts saillants doivent être maîtrisés et évalués, concernant les conditions de travail, le travail forcé et l'environnement, la WJI 2030 a lancé le Human Rights Navigator à l'UFBJOP le 13 décembre 2023.

Cet outil est le fruit du travail avec les membres de l'Initiative afin d'accompagner les entreprises de la filière dans leurs obligations en termes de devoir de vigilance et de reporting extra-financier. Ce navigateur est aligné avec le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises, ainsi que sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme des Nations Unies des Droits de l'Homme.

Responsible Jewellery Council : l'UFBJOP consulte ses membres pour la révision des standards

L'UFBJOP est membre du Board du RJC. Elle y représente la filière française de la bijouterie et joaillerie et s'assure du renforcement des standards du RJC, en ligne avec les évolutions de la filière.

L'UFBJOP a contribué à la consultation française de la révision du standard « Chain of Custody », permettant ainsi d'examiner les points d'évolution proposés, notamment concernant le changement du périmètre d'application de la norme. Les principales modifications proposées ont porté sur la définition de l'or recyclé et le contenu des documents de transfert.



Consultation des membres de l'UFBJOP pour la révision du RJC COC

PRÉCIEUSES CONFLUENCES

Précieuses confluences : l'évènement placé sous le signe de la Responsabilité Sociale et Environnementale

Pour sa onzième édition, Précieuses Confluences était placé sous le signe de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Intitulé « La joaillerie française au

croisement de l'excellence des savoir-faire et des valeurs de responsabilité » l'évènement de speed networking a réuni les plus grands acteurs français et internationaux de l'écosystème de la bijouterie-joaillerie autour de trois journées répondant aux enjeux actuels :

- La première journée était consacrée aux rencontres métiers et à leurs innovations créatives et manufacturières.
- La deuxième journée portait sur les enjeux du climat, de la traçabilité et de la circularité dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises.
- La troisième journée a permis de mettre en lumière l'engagement des entreprises dans les domaines de l'insertion, de l'inclusion, de l'éducation et de la montée en compétence des salariés.

Cette action collective, qui s'intègre dans la politique et la stratégie RSE portée l'UFBJOP, a été saluée par l'ensemble de ses participants pour la richesse et la pertinence des thèmes qui correspondent à de véritables attentes en termes de collaboration. Au total : Plus de 800 rendez-vous d'affaires ont eu lieu, permettant des rencontres fructueuses et des partenariats prometteurs.



Succès de Précieuses Confluences.
800 rendez-vous d'affaires

Promotion de la filière auprès des acteurs institutionnels

La représentativité de l'UFBJOP en fait l'acteur incontournable des pouvoirs publics

L'European Federation of Jewellery célèbre ses dix ans et ses succès

Reconnue par les instances européennes comme étant l'unique représentante de la filière européenne de la bijouterie joaillerie européenne, l'European Federation of Jewellery rassemble les principales organisations professionnelles : AEJPR (Espagne), Ars Nobilis (Belgique), Assamblage (Roumanie), AORP (Portugal), AWDC (Belgique), Federo-rafi (Italie), UFBJOP (France), ainsi que le Natural Diamond Council.

L'EFJ s'est réunie le 15 mai 2024 en Assemblée Générale à Arezzo et a célébré les nombreuses réalisations de la fédération. Grâce à son approche anticipatrice et active, l'EFJ est devenue une partie prenante clé et reconnue des institutions européennes.

En ce qui concerne la politique européenne, les membres ont regretté que le secteur européen de la bijouterie ne bénéficie pas encore de la libre circulation des produits, car plusieurs obstacles subsistent dans le commerce intracommunautaire pour les articles fabriqués à partir de métaux précieux. C'est la raison pour laquelle la Fédération a décidé de lancer un

travail visant à fournir des informations et des données détaillées sur les obstacles actuels au commerce, ainsi que les solutions pour assurer un marché unique et efficace pour les articles de bijouterie.

La Fédération a également réaffirmé l'importance d'une conduite éthique et responsable dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie. La Fédération a suivi de près les discussions sur la proposition de directive relative au « devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable » en promouvant sur des systèmes de certification mis en place par l'industrie, tels que le Code de pratiques du Responsible Jewellery Council, pour soutenir ses pratiques de diligence raisonnable.

Au cours de ces dernières années l'EFJ s'est engagée dans l'introduction d'une limite à l'échelle de l'Union européenne pour les paiements en espèces, afin de garantir un marché unique plus harmonisé et plus fonctionnel.

Elle est également très impliquée dans la lutte contre les pratiques publicitaires trompeuses et frauduleuses, qui détériorent la protection des consommateurs lors de l'achat de diamants naturels.



Réunion sur la lutte anti-blanchiment de capitaux

L'UFBJOP se mobilise pour le maintien d'une terminologie claire du diamant

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), en lien avec la direction générale des entreprises (DGE) et la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), avait engagé auprès du secteur, une consultation sur une révision éventuelle du décret n°2002-65 du 14 janvier 2002 (article 4) relatif au commerce des pierres gemmes et des perles.

Cette consultation avait pour but d'intégrer la possibilité de recourir à la terminologie « diamant créé en laboratoire », à la suite de la demande d'un opérateur intervenant dans le commerce du diamant synthétique.

Au cours de l'année 2023 l'UFBJOP a mené une campagne de sensibilisation auprès des pouvoirs publics aux côtés de l'UBH, de Francéclat et du Natural Diamond Council, incluant des rencontres avec les élus, membres des cabinets ministériels et représentants des services du le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique afin de partager la position du secteur, qui répond au seul objectif de respect des règles de transparence et de sécurité du consommateur.

Le 26 octobre 2023, Bercy a communiqué sa décision de ne pas modifier le décret 2002-65, permettant ainsi de maintenir le haut niveau de sécurité du consommateur réclamé par l'UFBJOP.

L'UFBJOP s'engage auprès des Douanes pour une réforme de la garantie ambitieuse

L'UFBJOP a repris langue avec les représentants de la direction générale des douanes et des droits indirects sur le sujet de la modernisation du système de la garantie. Tel que proposé par l'Administration, et dans le cadre de la recodification des articles du Code Général des Impôts vers le Code du Commerce, l'UFBJOP participera aux groupes de travail pour faire évoluer la circulaire relative à la tenue du livre de police de 2010, pour réformer le système de garantie et des poinçons afin de renforcer la sécurité du consommateur. L'UFBJOP s'attache également à assurer la cohérence avec les autres pays européens, dans l'optique d'une harmonisation européenne en vue de favoriser la circulation des biens au sein du marché unique.

L'UFBJOP coopère avec Bercy pour la Lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme

Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment de capitaux réglementé par le Code monétaire et financier, les professionnels du secteur sont soumis à des obligations de vigilance pour les transactions d'un montant supérieur ou égal à 10 000 euros. L'UFBJOP a invité la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) à rappeler aux adhérents leurs obligations réglementaires ainsi que les risques auxquels ils étaient exposés. Les douanes ont également exposé l'analyse sectorielle des risques de la profession de bijoutier joaillier et négociants en métaux précieux et en pierres précieuses.

Une campagne d'auto-évaluation à destination des professionnels a été organisée en 2023 afin de connaître le niveau de maturité des professionnels.

L'UFBJOP collabore avec les autorités françaises pour participer à l'élaboration des sanctions contre les diamants russes

La guerre actuelle en Ukraine a conduit les pays du G7 à s'engager dans une politique de sanctions à l'égard de la Russie. Dans ce contexte, l'UFBJOP a été sollicitée par la Direction du Trésor, la direction générale des entreprises (DGE) et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour contribuer à établir un régime de sanctions efficace contre les diamants russes. L'UFBJOP a mobilisé ses membres pour établir une note de position permettant aux autorités françaises de faire valoir l'approche des acteurs français de la joaillerie dans les négociations au niveau du G7.

Création du Pôle attractivité des métiers et de la filière

Dans un contexte de plein emploi et de forte croissance engagée depuis cinq ans, l'UFBJOP a créé en novembre 2023 une fonction de direction pour l'attractivité des métiers et de la filière. Un levier d'action indispensable pour anticiper et assurer le futur d'une filière en pleine expansion.

Une concurrence élevée sur les métiers du luxe

Avec un chiffre d'affaires de 362 milliards d'euros pour l'ensemble des biens personnels de luxe (mode, accessoires, beauté, joaillerie), c'est le luxe français dans sa globalité qui connaît un âge d'or. Des études estiment que ce chiffre pourrait atteindre jusqu'à 580 milliards d'euros en 2030¹. Il s'agit d'une croissance exponentielle nécessitant des besoins en recrutement massifs sur le temps court, pour maintenir ce niveau de performance, et un travail de fond sur le temps long, pour conserver une pyramide des âges équilibrée. C'est donc logiquement que l'UFBJOP s'est emparée du sujet de la promotion des métiers de la bijouterie / joaillerie / orfèvrerie afin de se démarquer dans un contexte de forte concurrence inter-filières sur les besoins de recrutements (20 000 postes à pouvoir en 2023 sur l'ensemble des métiers productifs des biens personnels du luxe²).

A la rencontre des publics

Un travail de promotion des métiers s'articulant autour de différents leviers de communication a été entrepris, afin de toucher tout type de public jeune et adulte. La recherche de partenariats ciblés avec les collèges et lycées, permettant de rendre visibles les métiers de notre filière, le tout dans une démarche d'inclusion et de promotion de l'égalité des chances, a commencé en fin d'année. D'autres actions telles que le mentorat et l'accueil en stage d'observation seront déployées en 2024. Concernant les adultes, le fait marquant a été la signature, en octobre 2023, d'une convention avec France Travail (anciennement Pôle Emploi) pour toucher les adultes demandeurs d'emplois ou en reconversion professionnelle.

¹ Selon une étude réalisée par Bain & Company et Altgamma

² Estimation du Comité Colbert



Direction Régionale Normandie France Travail, Direction Générale France Travail

Signature d'une convention avec France Travail

Une convention d'une durée de 3 ans a été signée entre France Travail et l'UFBJOP avec une action orientée autour de 4 axes : développer les synergies territoriales, promouvoir l'attractivité des métiers de la filière, insérer, professionnaliser, accompagner le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et favoriser l'inclusion des publics éloignés de l'emploi. La présente convention a pour objectif de donner un cadre au déploiement d'actions concertées en régions dans le but de répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

Selon vous, quelles sont les conditions pour assurer avec succès la promotion des métiers ?

La promotion des métiers repose sur un double enjeu. Le premier vis-à-vis des publics profanes au secteur de la bijouterie/joaillerie avec lesquels on se doit d'être le plus clair possible pour expliquer les spécificités de nos métiers, afin de ne pas susciter de fausses promesses, et présenter les enjeux de la filière. Le second auprès de nos entreprises où l'on doit montrer que nos actions constituent un vrai levier de performance permettant d'accompagner la croissance et d'anticiper l'évolution de l'organisation notamment en matière d'emplois et de compétences (GPEC). C'est un sujet qui touche directement la politique RSE des entreprises en s'associant aux actions de maintien des savoir-faire d'une part, et en faveur de diversité, d'égalité et d'inclusion d'autre part.

Quelles perspectives pour 2024 ?

Notre feuille de route pour 2024 est toute tracée. Continuer nos efforts pour accompagner les entreprises dans leur perspective de développement en allant chercher les compétences auprès de jeunes talents ou de profils expérimentés. Atteindre les objectifs fixés avec nos partenaires actuels, France Travail pour le public adultes et la Fondation Mozaïk, Chemins d'Avenir, Espérances Banlieues et Hello Charly pour les actions menées vis-à-vis des jeunes publics. Enfin, accroître la force du réseau en innovant en matière de dispositifs de promotion des métiers et de recrutement.



Amandine Straetmans

Directrice des métiers

La nouvelle ère de la Branche : rétrospectives sur des chantiers structurants pour l'avenir

L'accompagnement des adhérents

À l'écoute des besoins des entreprises, plusieurs webinaires ont été organisés sur l'année 2023 en collaboration avec les partenaires de la Branche. Afin d'accompagner les entreprises dans la prise en main de plusieurs dispositifs de Branche, des outils sont mis en place, il est important de pouvoir les promouvoir pour que les entreprises s'en saisissent. Quelques exemples :

- L'outil classification : développé par AOPS, actuaire partenaire sur la gestion et le suivi des régimes prévoyance et santé de branche, cet outil permet à chaque entreprise de positionner ses salariés à travers le prisme de la classification et de ces critères
- L'enquête rémunération : réalisée par le Cabinet C&B Alternative, cette enquête permet de recenser des informations enrichissantes sur la politique de rémunération des entreprises en particulier sur les éléments variables et d'avoir leur vision des entreprises sur le positionnement de certains emplois en tension. Chaque entreprise répondante reçoit un comparatif
- Les dispositifs formation : à plusieurs reprises, l'OPCO 2i est intervenu afin de tenir informer les entreprises de l'évolution des dispositifs de financement (FNE) et d'accompagnement (2i Diag Compétences, 2i Accompagnement RH, 2i Diag Compétences Transition écologique)
- La présentation de la CCN harmonisée : le rapprochement des branches de la BJO et de l'Horlogerie ayant été formalisé avec la signature de la nouvelle CCN, il s'agissait d'en présenter les nouvelles modalités

En outre, ce sont plusieurs petits déjeuners qui se sont tenus avec les interlocuteurs en charge des ressources humaines, Mme Bernadette Pinet, Présidente de la CPPNI et Mme Maëlle Le Nagard, Responsable du Dialogue sociale afin d'échanger sur la politique RSE ambitieuse à déployer dans la Branche et partager les attentes et besoins des entreprises.

La Convention collective harmonisée

En novembre, la fusion des Branches de la Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie du Cadeau des Pierres et des Perles ainsi que de l'Horlogerie s'est achevée par la signature de la Convention collective harmonisée. Première étape prometteuse pour assurer la cohésion et l'attractivité du secteur, l'ambition partagée est de poursuivre les négociations avec les partenaires sociaux pour faciliter la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises en élaborant des normes sociales partagées ayant un impact positif sur les enjeux de transition écologique dans les relations de travail. A cette occasion, Mme Pinet, Présidente de la CPPNI, a rappelé aux partenaires sociaux leur « rôle fondamental est d'accompagner la branche dans une transition juste, nous mobiliser ensemble et plus que jamais pour la préservation de l'emploi de qualité, les conditions de l'organisation du travail, la santé et la sécurité, et dans les défis transversaux posés par la transition écologique ». Les partenaires sociaux s'étaient déjà réunis en avril pour ouvrir la réflexion sur le chantier RSE.

En outre ce sont d'importants travaux qui se sont achevés pour renouveler les référentiels des certifications métiers, par l'enregistrement de ces certifications de Branche auprès de France Compétences. A savoir le CQP Gérer l'activité des gemmes en entreprise, CQP Opérateur en polissage de bijouterie, CQP Concepteur 3D en bijouterie joaillerie. Rappelons que la Branche dans les réflexions qu'elle a sur la politique RSE, porte l'ambition de consolider des emplois durables, qualifiés et assurer une transmission des savoir-faire par une action de déploiement des GEPP et GPEC et par un dispositif de formation professionnelle dynamique, dont la diplomation fait partie.

Ils nous ont rejoint en 2023

CPG Joaillerie • Créateur Designer

Estelle Lagarde • Créateur Designer

Illona Orel • Créateur Designer

Karpov Paris • Créateur Designer

Maison Alix Dumas • Créateur Designer

Maison Veyret • Créateur Designer

Maiwenn Nenez • Créateur Designer

Niru Paris • Pierres et Perles

Octa • Joaillier Fabricant

Triple Ex • Pierres et Perles

Victor Borel • Créateur Designer

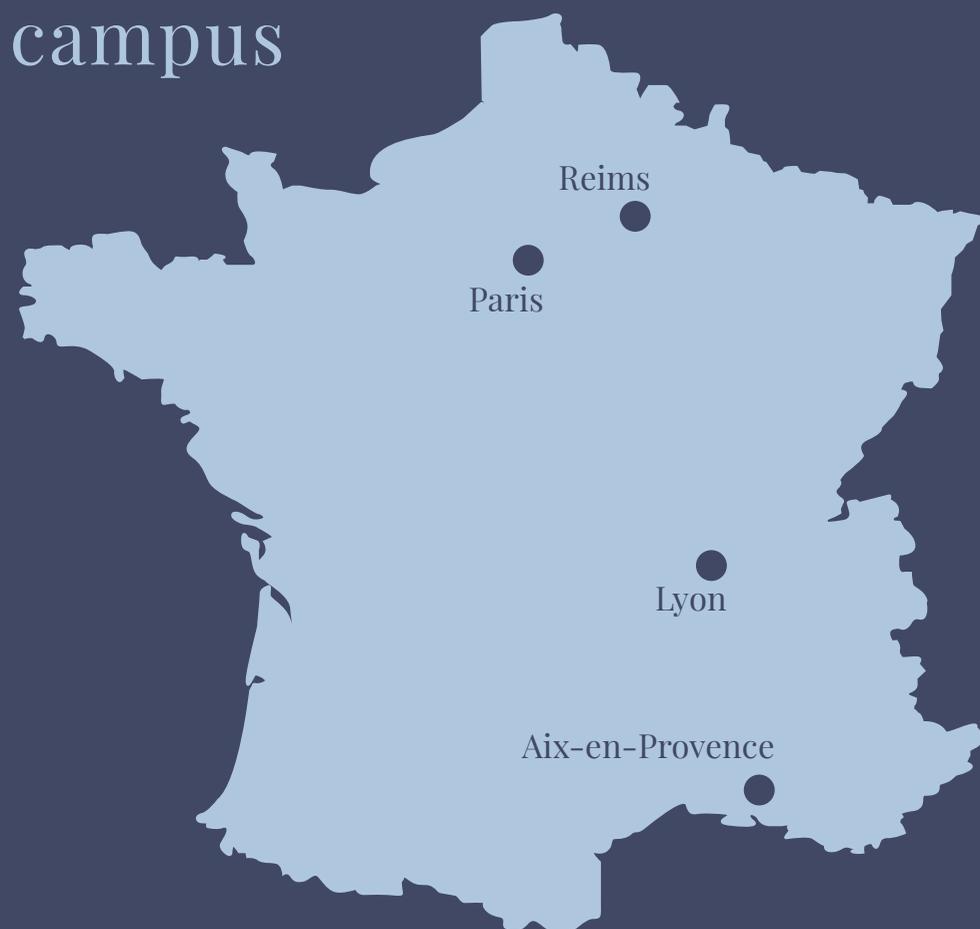
Bienvenue à nos nouveaux adhérents



Haute École
de Joaillerie

Nouveau campus et rentrée record en 2023

4 
campus



 650 apprenants

dont 350 
apprenants
en formation en alternance

 80
formateurs

La Haute École de Joaillerie, un maillon essentiel pour le futur

La croissance sans précédent des cinq dernières années a mis en exergue la nécessité d'anticiper les besoins en formation afin d'inscrire cette domination mondiale française dans le temps. Entre extension de la présence territoriale, développement de l'apprentissage, innovation dans l'offre de formation et engagement RSE, les équipes pédagogiques sont pleinement mobilisées pour participer, à leur échelle, au développement de l'activité joaillière de demain.

Une rentrée remarquable

Depuis cinq ans, chaque rentrée est un nouveau record où pousser les murs ne suffit plus pour accueillir la demande en constante croissance. Si le nombre d'apprenants reste le même par rapport à 2022, faute de place supplémentaire, le nombre de personnes ayant passé les concours d'entrée en 2023 a augmenté de 35 % par rapport à l'année précédente. Cet engouement se ressent également lors des journées portes ouvertes qui ont comptabilisé 2000 visiteurs en mars, un record pour cette institution fondée en 1867.

Première rentrée à Lyon

C'est une nouvelle page de l'histoire de la HEJ qui s'est ouverte en septembre avec la rentrée de 30 apprentis répartis en deux classes sur le tout nouveau campus de Lyon ouvert en un temps record. Il était primordial pour la HEJ de s'implanter en Auvergne-Rhône-Alpes, une région à forte activité joaillière avec trente entreprises cotraitantes, en demande d'offre de

formation pour construire l'avenir. C'est chose faite avec le développement dans un premier temps d'une promotion d'apprentis avant d'étoffer le catalogue avec de la formation professionnelle continue dans les prochaines années.

Création des Alumni de la HEJ

Avec 150 années d'histoire, la HEJ dispose d'une vaste communauté d'Alumni en France et à travers le monde. Un réseau qu'il tenait à cœur pour la HEJ de faire vivre afin de prolonger l'esprit de solidarité et d'échange qui lie les apprenants durant leur formation, sur le long terme. Comme un clin d'œil à l'âge de la HEJ, cette première soirée des Alumni a réuni 150 anciens élèves et enseignants dans un beau moment de convivialité entre anciens camarades devenus confrères. Une belle façon de lancer la plateforme numérique des alumni permettant d'entretenir les échanges du réseau tout au long de l'année sur les sujets d'employabilité, de communication et de cohérence autour des enjeux de la filière.



En septembre 2023, l'École a enregistré une rentrée record, avec plus de 650 apprenants



Journées Portes Ouvertes de l'École : plus de 2 000 visiteurs



Lancement du réseau Alumni en juin 2023

RSE, la HEJ fait son bilan

Inscrite dans la deuxième promotion du programme impact RSE initié par l'UFBJOP, la Haute École de Joaillerie s'est pleinement emparée du sujet de la RSE. Après avoir réalisé son bilan carbone accompagnée par le cabinet R3 spécialisé en RSE, l'école s'est concentrée sur sa matrice de matérialité afin d'être toujours plus exemplaire sur le sujet. Trois grands chantiers furent identifiés : la réduction de l'empreinte carbone, inscrire pleinement la RSE dans les programmes de formation sans que cela soit une matière ad hoc et promouvoir l'égalité des chances.

Toujours plus d'excellence dans la formation

La HEJ tend vers toujours plus d'excellence en adaptant ses formations aux besoins des bénéficiaires et des professionnels. C'est dans cet objectif que l'école a ouvert le diplôme d'excellence réservé à un public de moins de 21 ans pour préparer un CAP en polissage ou en sertissage en moins d'un an. 15 apprenants furent sélectionnés pour cette première promotion sur la base de leur résultat au concours d'entrée. Une approche allant de pair avec la réalité du marché et cette nécessité d'augmenter les flux pour répondre aux besoins des fabricants.

Sarah SantanaDirectrice Adjointe
de la Haute École de Joaillerie**Comment développez-vous l'offre de formation de l'école ?**

Depuis toujours nous avons à cœur de proposer des formations qui répondent pleinement aux besoins de la profession et des innovations qui l'accompagnent. Dans cette idée, nous sommes très attentifs aux nouvelles pratiques et méthodes de travail employées dans les ateliers afin d'adapter nos cours et nos formations, toujours en se souciant de la qualité de l'enseignement proposé. Nos certificats ISO 9001 et Qualiopi sont d'ailleurs la preuve que notre enseignement répond à des standards élevés en termes d'accompagnement et de suivi de nos apprenants.

Avec l'ouverture récente du campus de Lyon, allez-vous adopter une stratégie de développement commercial propre aux régions ?

L'objectif premier des pôles régionaux est de répondre aux besoins de formation des entreprises implantées dans les territoires et qui, comme les Maisons de luxe parisiennes, sont en recherche de profils en formation continue ou en alternance. Les équipes de la HEJ sont régulièrement présentes sur des salons d'orientation et entretiennent une collaboration étroite avec les services ressources humaines des ateliers. Une fois le campus de Lyon durablement implanté, nous prendrons le temps de développer de nouvelles offres permettant de s'initier ou découvrir les métiers de la joaillerie sur des temps plus courts.

**Rayan Akarid**Directeur du Département Alternance
de la Haute École de Joaillerie**En quoi consiste votre poste de responsable de l'alternance, relations entreprises et de la RSE au sein de l'école ?**

J'occupe un rôle transverse à l'école me permettant d'être à la fois en contact régulier avec les entreprises pour anticiper leur besoin à la fois avec l'équipe pédagogique et administrative de l'école. Bien sûr je suis également très attentif sur la bonne intégration des élèves et à leur épanouissement personnel tant à l'école que chez leur employeur. Le tout, en portant le projet RSE de l'école que ce soit sur les sujets environnementaux, d'inclusion ou d'égalité des chances.

La formation en alternance connaît une croissance importante à la HEJ, comment l'expliquez-vous ?

La transmission d'un savoir-faire ne peut se faire par un enseignement académique classique. L'immersion des apprenants dans un environnement professionnel est une étape indispensable dans leur cursus leur permettant de s'imprégner de l'identité d'une Maison et d'être au contact de professionnels en activité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec une évolution de l'apprentissage de 35% entre 2022 et 2023, ce type d'enseignement est autant plébiscité par les élèves que les entreprises. De plus, l'apprentissage permet aux ateliers de façonner un peu à leur image les apprenants avec pour objectif de les embaucher en CDI à la fin de leur cursus HEJ. C'est pourquoi la filière apprentissage affiche un taux d'employabilité de 100%.

**Le nombre d'inscriptions aux concours d'entrée de la HEJ a littéralement explosé ces dernières années comment expliquez-vous ce succès ?**

L'activité de la formation est souvent le reflet de celle de la filière dans son ensemble. Avec les résultats sans précédent connus par l'activité bijouterie joaillière française, il est somme toute logique de voir un attrait grandissant pour la formation à ces savoir-faire d'excellence qui recrutent. On remarque d'ailleurs que le niveau des personnes se présentant aux tests d'entrée s'est affirmé ces dernières années. Les stages intensifs mis en place par la HEJ dans toutes ses antennes pour préparer pendant une semaine les postulants aux concours, les mettre derrière un établi, leur rendre concret le travail de la matière et leur faire toucher du bout des doigts une carrière qui leur tend les bras, porte ses fruits.

On sent que les locaux de l'école sont à saturation, cherchez-vous des solutions pour l'avenir ?

On peut dire que la HEJ est victime de son succès. Malgré les efforts fournis pour délocaliser les cours de dessin dans des locaux complémentaires rue La Fayette et rue de Louvre, les locaux historiques sont arrivés à leur jauge maximale. Conscients que cette situation nous empêche de rêver plus grand pour l'avenir, un projet de déménagement est en réflexion depuis plusieurs années. La recherche d'un bâtiment respectant les différentes contraintes à la fois techniques, réglementaires et surtout géographiques n'aident pas à trouver une solution pour recentraliser à nouveau l'ensemble des cours dans un seul et même lieu. Mais, avec plus de 15 visites réalisées lors de l'année 2023, nos efforts sont loin de s'amenuiser et nous avons bon espoir de trouver un bâti répondant à nos attentes courant 2024.

Michel BaldocchiDirecteur Général
de la Haute École de Joaillerie

La Bourse Pierre Dubail « la Joaillerie pour tous » : action indispensable à l'égalité des chances

La solidarité, l'esprit philanthrope et la transmission du savoir-faire français sont inscrits dans l'ADN de la Haute école de joaillerie depuis près de 155 ans. La Bourse Pierre Dubail « la Joaillerie pour tous » s'inscrit dans cette continuité grâce à un ancien élève de l'école, Pierre Dubail, qui depuis deux ans œuvre, en collaboration avec la HEJ, à aider de jeunes talents à réaliser leur rêve pour rendre à la profession ce qu'elle lui a apporté.

L'art comme tremplin de l'égalité des chances.

Depuis 2022, Pierre Dubail, fondateur de la Maison Dubail et ancien élève de la Haute Ecole de Joaillerie, a souhaité mettre en vente ses œuvres, afin que les bénéfices soient reversés en faveur de la création d'une bourse solidaire à destination d'élèves de la Haute Ecole de Joaillerie rencontrant des difficultés financières. Cet engagement a ainsi permis de répondre à l'ambition de la Haute Ecole de Joaillerie et de l'UFBJOP, de rendre les métiers de la joaillerie, accessible à tous les talents. Après le succès de la première exposition, qui a permis de récolter près de 150 000 euros, une deuxième édition fût organisée en 2023, au sein même de la Haute Ecole de Joaillerie, permettant à nouveau de récolter 150 000 euros. Désormais inscrit dans le temps, ce rendez-vous unique invitant l'art et la joaillerie à se retrouver au service de l'inclusion et de l'égalité des chances, doit permettre de répondre à la noble ambition de la Haute Ecole de joaillerie d'accueillir et d'accompagner 15% d'étudiants boursiers d'ici à 2028.

Un comité d'action pour l'égalité des chances

Pour répondre aux hautes missions de la bourse et favoriser l'égalité des chances, une gouvernance a été créée. Le comité d'action pour l'égalité des chances définit ainsi le programme pluriannuel d'actions, et attribue les fonds, sur examen des dossiers présentés par la direction de la Haute Ecole de Joaillerie, selon les critères d'éligibilité des bourses publiques. Présidé par Pierre Dubail, ce comité réunit des représentants de la HEJ, de l'UFBJOP et de tous les partenaires de la Bourse. L'ambition fixée par le comité d'action est d'accompagner 100 apprenants d'ici 2026, soit 15% de nos étudiants, sous le sceau de l'égalité des chances, afin d'intégrer tous les talents.



Vernissage de l'exposition de Pierre Dubail, fondateur de la Bourse.



Plus de 80 toiles vendues durant cet événement.

Une bourse pour découvrir et se former aux métiers

Plus qu'une simple bourse d'étude, la bourse Pierre Dubail s'est fixée pour objectif de contribuer à la découverte et la préparation aux concours d'entrée des futurs apprenants de la HEJ. L'égalité des chances pour réussir, c'est aussi l'égalité d'accès à la découverte d'un milieu souvent méconnu, pour lequel les livres et la théorie sont insuffisants afin de s'imprégner pleinement des multiples facettes de la profession.

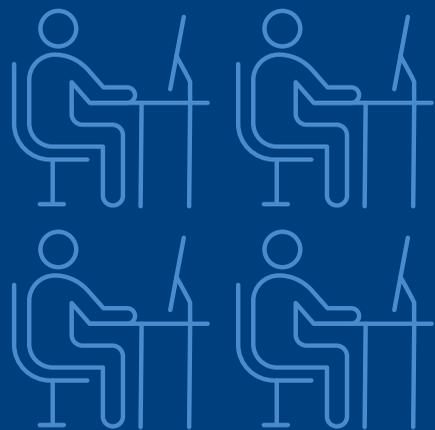
Ainsi, la bourse Pierre Dubail contribue au financement :

- Des semaines de découverte et d'initiation à nos métiers, - bijouterie sertissage, polissage numérique et création - pour conforter aptitude et projet personnel.
- Des préparations aux concours et tests d'entrée de notre école pour améliorer les chances de réussite,
- Des soutiens financiers pour pallier des difficultés pécuniaires, ancrées ou passagères : situation familiale, frais de logement, de transport, participation à des frais de concours comme les MAF.



Laboratoire
Français
de
Gemmologie

Une année soutenue et saluée par la profession



290
apprenants



Le LFG, une activité dense rythmée par l'expertise et la formation

Institution historique reconnue à l'international depuis 1929, le Laboratoire Français de Gemmologie connaît une croissance continue de ses activités depuis trois ans. Dans ce contexte, le LFG a poursuivi, en 2023, son développement en investissant dans des moyens humains et technologiques tout en continuant un travail académique aux fortes retombées à l'international.

Plus de 8000 rapports d'expertise sur l'année

Avec une augmentation de 60% du nombre de rapports d'expertises émis entre 2022 et 2023, l'activité du LFG n'a jamais été aussi soutenue et saluée par la profession. En effet, 95% de ces rapports sont commandés par des professionnels (marques fabricantes et commissaires-priseurs) rassurés par les 3 certifications ISO 9001, ISO 17025 et RJC garantissant une expertise neutre, de qualité, respectant toutes les normes en vigueur. Ce sont ainsi près de 4,5 millions de pierres qui sont passées entre les mains des huit gemmologues du laboratoire, accompagnés par une équipe de quatre personnes gérant le suivi administratif des analyses. De nombreux investissements matériels furent engagés sur l'année 2023 à la fois pour garantir la qualité des expertises mais également pour assurer une organisation interne optimale au suivi des dossiers notamment grâce à la mise en place d'un nouvel ERP.

Un nombre record de personnes formées

Près de 600 personnes ont bénéficié d'une formation au sein du LFG en 2023, une augmentation de plus de 90% par rapport à l'an dernier. Bénéficiant de la certification Qualiopi, le catalogue de formation du LFG s'étend du parcours général de gemmologie dispensé sur 3 cycles de 200 heures à des formations plus courtes faites sur-mesure pour répondre à des thématiques bien précises que souhaitent aborder les professionnels. Une équipe de trois formateurs s'attèlent à dispenser ces cours tout en étant en constante réflexion sur la mise à jour de l'offre de formation en phase avec l'évolution de la profession.



Cette année, plus de 20 diplômés en CQP Gemmologie



Conférence du Laboratoire Français de Gemmologie

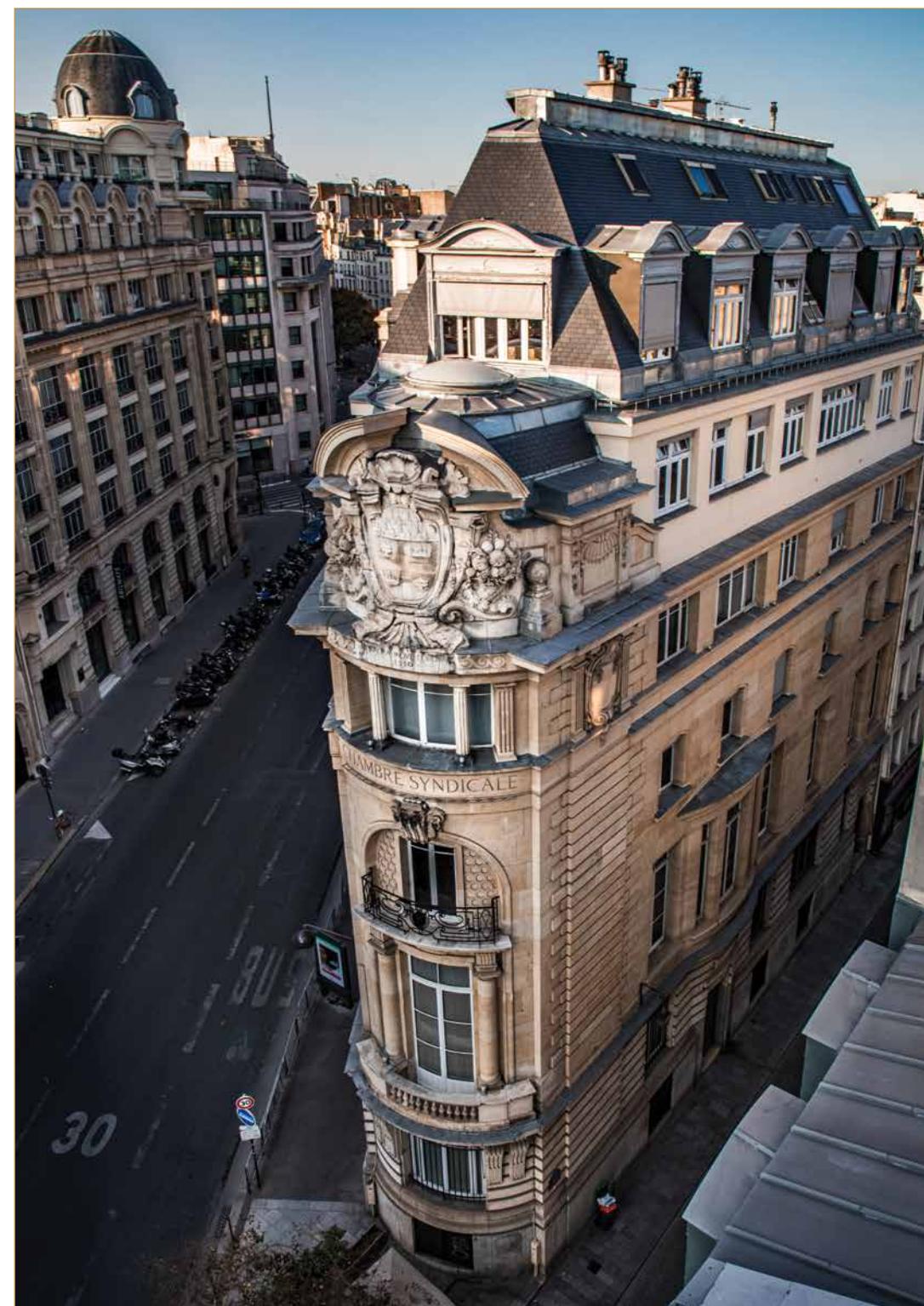
Une institution reconnue à l'international

Plus qu'un simple laboratoire d'expertise, le LFG s'inscrit pleinement dans les travaux académiques de la profession en étant régulièrement au contact de confrères internationaux. Ainsi, huit publications signées par le LFG ont été diffusées dans des revues scientifiques dont une portant sur la chauffe basse température des saphirs roses fût largement saluée par

la profession. Le partenariat entrepris avec l'Ecole des Mines avec laquelle le LFG a co-signé plusieurs publications est une autre action à souligner dans l'esprit de coopération engagé par le LFG depuis plusieurs années. Enfin, à noter la participation du LFG à deux congrès internationaux invitant les professionnels du secteur à échanger sur des sujets variés : le CIBJO à Jaipur et l'IGC à Tokyo.



Une équipe engagée à votre service



Suivez-nous !

Follow us !



